



HIVER 2024

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Le projet budgétaire de l'État envisage de ponctionner 5 milliards d'euros ou plus dans le budget des collectivités territoriales. Cela nous inquiète particulièrement d'autant plus que les communes sont toujours mises à contribution et qu'elles sont toujours tenues de présenter un budget en équilibre.

Se référant à notre commune des Vans, ce principe d'équilibre et de sincérité a toujours été dans nos objectifs (sachant que celui-ci est réglementaire), tout en préservant la promesse de non augmentation du taux des taxes des impôts locaux. Cet engagement, nous l'avons pris dès le début de notre mandat. Cette ponction de l'État, si elle est mise en application, aurait des conséquences néfastes sur nos investissements, d'autant plus que les dotations de l'État seraient largement amoindries.

De plus, nous ne nous estimons pas responsables des déficits galopants du budget de l'État.

L'année 2024 se termine et nous sommes fiers de l'avancement de nos projets :

- Plus de 350 000 € engagés sur la voirie communale.
- Un cinéma en pleine expansion, avec une réhabilitation des locaux, une qualité remarquable de projections et d'animations, portée par la commune au travers de ses agents et ses élus.
- Le démarrage du pôle santé et de la future résidence Séniors ; à ajouter les futurs locaux de la Communauté de Communes et l'aménagement de l'espace. Le tènement de l'ancien hôpital sera devenu en 2025 un quartier vertueux, un pôle de services de proximité à destination de la population du territoire intercommunal.

Voici venir les fêtes de fin d'année et à ce titre je tiens à vous présenter au nom du Conseil Municipal et de moi-même, tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025 ; en vous rappelant la prochaine cérémonie de vœux à la population vanséenne, le 10 Janvier à 18 heures 30 au Centre d'Accueil où je vous attends toujours plus nombreux.

Chers Vanséennes et Vanséens encore une fois, bonne et heureuse année 2025 !

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL

SOMMAIRE

Animations	p.2-3
Espace Vivans	p.3
Culture	p.4
Communication Recensement	p.5
Travaux	p.6
CCAS	p.7
À vous la parole	p.7
Personnel	p.8
Infos utiles et contacts	p.8



ANIMATIONS



Théâtre : le 15 octobre, à Salle Anna Lomonaco. La prestation remarquable de Marie Fortuit sur la vie d'Anne Sylvestre a ravi les spectateurs, ce qui conforte une fois de plus le partenariat avec le Cratère, promettant encore de belles représentations à venir.

La castagnade du 19 octobre, proposée par le CCAS des Vans, le rendez-vous gourmand de l'automne, a connu un grand succès. Plus de 200kg de châtaignes rôties ont été dégustées. Notons le concours des services techniques municipaux qui ont réalisé pour l'occasion une « rôtissoire » pouvant cuire un gros volume de châtaignes en peu de temps. Des stands de producteurs locaux autour de ce fruit d'automne et l'accompagnement musical de la fanfare de la Peña ont fait de ce rassemblement un moment particulièrement convivial.

Dans le cadre de l'opération « **1 Marché, 1 Chef, 1 Recette** » proposée par La Région et l'association M'Ton Marché, samedi 2 Novembre de 9h à 12h : une rencontre gourmande s'est tenue sur la Place du Marché en compagnie du chef du Likoké, Guido Niño Torres. Au menu : « Petites bouchées gourmandes » : une régala collective ! Pour l'occasion, un panier garni de produits du marché a été remporté grâce à une tombola gratuite.

Marché de Noël, dimanche 15 Décembre. Il s'est déroulé une fois de plus dans la joie et la bonne humeur qu'on lui connaît. Les talentueux artisans (Vannerie, bijoux, instruments bois...) étaient au rendez-vous pour honorer cette journée hivernale. Pour le plus grand plaisir des visiteurs venus entre amis ou en famille, cette manifestation incontournable organisée par la commune est toujours vectrice de souvenirs et de moments riches en émotions. Pour annoncer ces fêtes de fin d'années et se créer tous ensemble de chaleureux souvenirs, quoi de mieux qu'une balade dans le bourg à l'occasion de ce marché tant apprécié.



CÉRÉMONIE ET COMMÉMORATION

Hommage à Léonce

VIELJEUX, Résistant et figure vanséenne : La commune a souhaité honorer la mémoire de Léonce VIELJEUX, Vanséen d'origine, armateur, maire de La Rochelle et Résistant, en inaugurant une plaque commémorative Place du Marché. Cette initiative, proposée par l'association La Viste, a pris forme le 17

Sandrine GAUME, Directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation au Teil / Charles BERGER, pasteur des Vans, et des membres de l'Église réformée.

Jean-Marc MICHEL, au nom de la commune, a remis à titre posthume la médaille de la ville aux arrière-petits-fils de Léonce VIELJEUX, tandis que l'Église réformée leur a offert des archives évoquant leur aïeul. Cet hommage a permis de raviver le souvenir d'un homme qui incarne les valeurs de courage et d'engagement.

Cérémonie du 11 Novembre

Place du monument aux morts : Présents pour l'occasion, le corps des pompiers, Monsieur le Maire et de nombreux élus sur place, sous les yeux de bon nombre d'habitants de la commune, pour honorer la mémoire des Poilus morts pour la France : un moment fort en souvenirs. Notons que le « Porte-drapeau » n'était autre qu'un jeune Vanséen qui perpétue la tradition, ayant repris le flambeau derrière son grand-père depuis plusieurs années déjà. Un symbole fort pour la commune.

À venir :
Cérémonie des Vœux du Maire à la population le Vendredi 10 Janvier à 18h30 au Centre d'accueil, un rendez-vous important de ce début d'année, où nous vous attendons en nombre.

Cathy ESCHALIER, 1^{re} Adjointe
Sébastien GADILHE, 4^e Adjoint



octobre dernier lors d'une cérémonie émouvante réunissant une trentaine de personnes.

Parmi les participants figuraient : Marie-Noëlle PAUL, Principale du Collège Léonce Vieljeux des Vans, accompagnée de quatre élèves / Les arrière-petits-fils de Léonce VIELJEUX, Frédéric et Jean-Philippe DADVISARD, Geoffroy et Renaud VIELJEUX, venus pour l'occasion / Didier JUNG, biographe de Léonce VIELJEUX / Des représentants des Anciens Combattants et de la Résistance, dont Bernard LAVILLE (ANACR Ardèche), Alain AYMARD (ANACR Sud-Ardèche), Roger MOUTET, Jacques PORTAL, Gérard ROUYEYROL et Léonce FABRE (Anciens Combattants des Vans) /

MUSIQUES

Aux Vans

UNE SAISON 2024 TOUTE EN HARMONIE, EN ROUTE POUR 2025 !

Les deux derniers concerts de la saison 2024 de **Musiques aux Vans** ont offert des moments exceptionnels. Le 11 octobre,

le Temple a résonné des notes d'un trio jazz unique en son genre, associant flûte et deux guitares, avec les virtuoses **Benoît SAUVÉ**, **Cédric BAUD** et **Yannick ROBERT**. Puis, le 22 novembre, l'église Saint-Pierre-aux-Liens a accueilli l'Orchestre de Lutetia sous la direction de son chef et trompettiste **Alejandro SANDLER** : un ensemble de quatre violons, contrebasse, violoncelle et trompette a transporté les spectateurs dans un univers musical éclectique, du baroque de **BACH** et **VIVALDI** aux tangos de **GARDEL** et **PIAZZOLLA**. Une rencontre musicale des plus enivrantes !

Depuis la rentrée de septembre, les répétitions du chœur participatif composé d'habitants ont repris sous la direction de **Gerardo DI GIUSTO**. Ce groupe enthousiaste explore une nouvelle œuvre du compositeur, qui trouvera naturellement sa place dans la programmation de Musiques aux Vans 2025.

La prochaine saison de **Musiques aux Vans** est déjà en préparation et promet une riche moisson de découvertes musicales. De nombreuses pépites artistiques et belles surprises attendent les spectateurs, pour une nouvelle année placée sous le signe de l'émotion, de la découverte et du partage musical.

Cathy ESCHALIER, 1^{re} Adjointe



■ BILAN AUTOMNE 2025 ET PERSPECTIVES

Depuis la réouverture du cinéma Espace Vivans en régie municipale, le 19 juin 2024, et jusqu'au 31 octobre, nous avons enregistré **5 400 entrées, dont 655 gratuites**, correspondant à des tickets d'abonnement de l'ancien délégataire. La semaine d'Halloween, organisée pendant les vacances scolaires, a été un véritable succès avec plus de **575 spectateurs**. Cette dynamique reflète l'attractivité du cinéma auprès de tous les publics, avec une mention spéciale pour les **jeunes spectateurs et adolescents**, séduits par les dessins animés et des films tels que *L'amour Ouf*, représentant plus de **20 % de notre public**. Votre soutien et enthousiasme ont permis de faire de ce lieu un espace culturel vivant et dynamique. Voici un point sur nos activités et un aperçu des événements à venir.

■ PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Pour les scolaires : Le cinéma participe aussi aux programmes École et Collège au cinéma, sur l'année scolaire 2024/2025. Les premières séances ont lieu en Novembre. La salle a été mise à disposition des élèves du collège Léonce Vieljeux pour une représentation théâtrale en novembre.

Festival Bollywood - 22 et 23 Novembre 2024 : En partenariat avec l'association "Terres de Yoga", 5 films indiens ont été sélectionnés pour être diffusés lors du Festival du Cinéma Bollywood. Deux de ces séances ont été suivies de discussions autour du sujet abordé dans le film. Pour compléter les séances, l'Espace Vivans a accueilli une exposition sur l'Inde.

■ ÉVÉNEMENTS DE FIN D'ANNÉE

Pour clôturer 2024, plusieurs événements spéciaux se sont déroulés :

- Ciné-débat, le 15 décembre, sur les coulisses d'une salle de cinéma, animé par le gestionnaire du cinéma, avec l'avant-première du film *Spectateurs* de **Arnaud Desplechin**.
- Le traditionnel après-midi de Noël, le 7 décembre, et pour la 34^{ème} année, à destination des enfants scolarisés aux

Vans proposé par le Club d'Animation Vanséen, soutenu par la Mairie des Vans, avec la projection du film d'animation « Le grand Noël des animaux ».

- Journée sur le thème de Noël, le 22 décembre, avec une programmation variée comprenant 5 films, allant du film d'animation pour petits et grands, à la comédie de Noël et au film indépendant. Autour de ces séances, un petit déjeuner, un goûter et d'autres animations ont été proposés.
- Dernière séance de l'année : elle se tiendra le lundi 30 décembre à 20h30, avec la projection d'un documentaire sur le compositeur **Michel Legrand**, suivie d'un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

■ PERSPECTIVES 2025

En 2025, de nombreux projets viendront enrichir notre offre culturelle :

- Ciné-Club : une séance tous les deux mois pour les passionnés de cinéma. Nous invitons les spectateurs passionnés de cinéma à venir rejoindre notre Ciné-Club. Présentez-vous à l'accueil du cinéma.
- Ciné-sénior : un rendez-vous mensuel, le vendredi, pour nos aînés.
- Un film, un livre : un événement organisé tous les deux mois en collaboration avec les librairies locales, la médiathèque et l'imprimerie Atelier Pluriel.
- De nombreux autres projets sont à venir dans votre cinéma (Festivals de cinéma, Ciné-concerts, Ciné-débats et bien d'autres encore).

Au nom de la municipalité, nous vous remercions pour votre fidélité et votre engagement à faire du cinéma Espace Vivans un lieu de vie et de partage. Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochaines séances et événements ! Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Emmanuelle BALME, Conseillère Municipale



MUSÉE

Contact :

Musée des Vans

4 rue du Couvent - 07140 Les Vans

04 75 37 08 62

accueil-musee@les-vans.fr



CULTURE

Le musée des Vans en 2024 : une année riche en découvertes et en partage !

Cette année, le musée des Vans a ouvert ses portes au public du 15 mars au 15 novembre, avec de nombreux visiteurs, pour découvrir un large éventail d'expositions et d'événements, qui ont montré la richesse de notre patrimoine local et régional.

■ EXPOSITIONS : UN PATRIMOINE DIVERSIFIÉ

Le musée présente en continu **deux expositions permanentes** : Âges et Paysages du Pays des Vans, une immersion dans la géologie, l'archéologie et l'ethnographie de notre région, et *Léopold OLLIER*, consacrée à l'un des plus grands chirurgiens du XIX^e siècle. En parallèle, **quatre expositions temporaires** ont ravi les visiteurs en 2024 : **Musiques !**, une découverte des origines préhistoriques de la musique jusqu'à nos jours et à la vibrante scène musicale et festive des Vans, **Flux** de Clément ÉDOUARD et Pierce WARNECKE, une œuvre d'art contemporain d'une grande poésie, **Castanea Vibrations** de Jérôme HOFFMANN et Alexa BRUNET, balade sonore et visuelle dans l'univers de la châtaigneraie et **De la Mer à la Cellule**, proposée par le biologiste Benjamin Lacroix, véritable plongée dans l'univers de l'infiniment petit.

■ UN PROGRAMME POUR TOUS LES PUBLICS

Afin de rendre la culture encore plus accessible, le musée a proposé des parcours en autonomie : BD bulles en folies pour explorer **Musiques !** à travers la bande-dessinée, **Le mot mystère** pour une chasse aux indices dans le musée, et **À la recherche de la pépite d'or disparue**, une exploration des extérieurs du musée à la découverte de la faune locale.

Les enfants, les familles et les amis ont également été invités à participer à **34 ateliers créatifs et scientifiques**, animés par l'équipe du musée ou des intervenants spécialistes. Ces ateliers ont rencontré un franc succès, attirant 280 participants tout au long de l'année.

■ PARTICIPATION AU PREMIER SALON ARTS & CRÉATEURS ORGANISÉ PAR L'AEVA

Journée de contes au musée, dimanche 3 novembre, avec plus de cinquante participants venus écouter en famille la conteuse *Elisabeth Dubar*. Petits et grands ont notamment découvert des histoires en Kamishibai (technique de contage d'origine japonaise avec un « théâtre de papier »).

■ ÉVÉNEMENTS : UNE ANNÉE FESTIVE ET PARTICIPATIVE

Les événements ont été nombreux et variés et ont permis au musée de contribuer à l'offre culturelle vanséenne ! **Parmi les moments forts** : les ateliers d'écriture de chansons en mars animés par AUREL et Rémy BELHOMME pour le **salon Les Livres et Les Vans**, le **Bal trad' du Monde** en juillet avec l'association *Fragancia Latina* et le **Soirée électro** de l'été conduite par NYKO, qui ont réuni plus de 300 participants. Les Journées européennes du patrimoine ont attiré près de 200 personnes avec des visites guidées et le concert de la chorale *Muzycante*, tandis que la **Fête de la science** en octobre a permis de partager des connaissances passionnantes sur le vivant avec les élèves des Vans et d'Alès.

■ UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES JEUNES ET DES SENIORS

Le musée a aussi accueilli des classes, 250 élèves de collèges et lycées, ainsi que des seniors lors de la **Semaine bleue** organisée par le CSC Revivre. Avec des ateliers pédagogiques adaptés et des visites guidées, le musée reste un lieu de rencontre et d'apprentissage intergénérationnel.

2024 a donc été une année active de découvertes et d'échanges au musée des Vans. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ces événements un véritable succès. Et vous invitons à nous rejoindre l'an prochain pour d'autres moments mémorables, où connaissances, découvertes et partages seront toujours au rendez-vous !

Cathy ESCHALIER,
1^{re} Adjointe





TRANSMISSION DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX – ANNÉE 2025

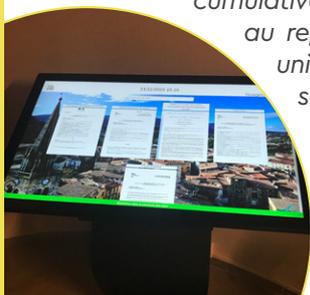
Lors de la séance du 20 novembre dernier, Monsieur le Maire a sollicité l'avis du conseil concernant la poursuite de la diffusion des séances du Conseil Municipal sur les

réseaux sociaux pour l'année 2025. Il précise que si cette continuité est approuvée, une charte d'utilisation et de modération de la page Facebook et de la chaîne YouTube de la Mairie sera proposée lors d'un prochain conseil. Un tour de table a été fait, où chacun a pu argumenter et préciser sa position. Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal a **approuvé la poursuite de la transmission** des séances du Conseil Municipal sur les réseaux sociaux de la Mairie, pour l'année 2025.



AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE

Pour les collectivités territoriales, l'affichage est une modalité de publicité de leurs actes qui est obligatoire. Cette publicité (affichage ou publication) des actes de portée générale, ou la notification en cas de décisions individuelles, est une condition de leur entrée en vigueur, soit cumulative avec la transmission au représentant de l'Etat, soit unique pour les actes non soumis à cette obligation de transmission (articles L.2131-1, L.3131-1, L.4141-1 du code général des collectivités locales).



Aussi, afin d'éviter de cumuler un trop grand nombre d'équipements d'affichage externes ou internes, il a été décidé de se doter en location, d'un **pupitre numérique** (accessible PMR) qui a été installé dans le hall d'entrée de la Mairie. Celui-ci permet à l'administré de consulter de façon simple et ludique tous les documents et/ou actes officiels légalement consultables, de s'envoyer par mail ledit document et même le scanner avec son QR CODE. De plus, lorsque la Mairie est fermée, les documents du pupitre sont également consultables via notre site internet : www.les-vans.fr

Cathy ESCHALIER, 1^{er} Adjointe

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR LES VANS, C'EST POUR 2025 !

PRÉPARATION DE L'ENQUÊTE : DU 2 JANVIER 2025 AU 15 JANVIER 2025

RÉALISATION DE L'ENQUÊTE : DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

La Mairie recrute 10 agents recenseurs chargés d'assurer la distribution et la collecte dans le district (zone géographique) qui lui sera affecté. La tournée de reconnaissance débutera tout début janvier. Les agents recenseurs disposeront d'une carte officielle délivrée par la mairie, ce qui vous permettra de les identifier. D'avance nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Le recensement est sous la responsabilité de l'État et la loi répartit les rôles :

L'Insee organise et contrôle le recensement :

- fixe la méthode du recensement
- liste les communes concernées par décret annuel
- contrôle le bon déroulement de la collecte
- publie les populations légales chaque année

Les communes préparent et réalisent la collecte :

- prévoient les moyens matériels et humains nécessaires
- réalisent une tournée de reconnaissance des adresses à recenser
- réalisent la collecte sur le terrain

UTILE POUR VOUS :

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

UTILE POUR LA COMMUNE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES :

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

UTILE POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS :

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...



INSEE



TRAVAUX

■ EAUX PLUVIALES

Les pluies enregistrées ces dernières semaines ont provoqué beaucoup de dégâts sur nos installations, c'est pourquoi il est toujours essentiel de bien entretenir et améliorer notre réseau d'eaux pluviales. Les travaux d'entretien se font toute l'année par nos services de façon à laisser la possibilité à l'eau de bien s'écouler. Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boues suite aux pluies cévenoles du mois d'octobre et nous déposerons un dossier pour la prise en charge des importantes dégradations subies.

■ VOIRIES

Cette année nous avons fait un gros effort sur les réfections d'enrobés dans plusieurs secteurs de la commune. Ainsi, sur Les Vans, la Commune a investi plus de 170 000€, entre autres, pour la rénovation de la voirie du lotissement Castanier et du quartier du Sourrel. **Aux Armas**, environ 90 000€ ont été alloués pour la réfection des chemins « les Armas le Bas », des Terres rouges, du Serre et la réhabilitation de l'accotement du chemin des Armas le Haut. Sur le secteur des Grads de **Naves**, nous avons rénové le chemin de la villarde pour un montant de 43 000€. À **Chassagnes**, nous avons rénové les chemins de la plaine et la rue des Parrots pour un montant de 40 000€. À **Brahic**, nous avons refait les enrobés à la sortie du hameau de Lacoste en direction de Perrier et rénové le Chemin de la Lézède pour 60 000€.

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

La totalité des quartiers de la commune sont maintenant équipés d'extinction de l'éclairage entre 23h et 5h, excepté le centre-bourg qui lui, reste éclairé toute la nuit. Nous venons de lancer la réalisation du schéma directeur avec le SDE07 pour l'optimisation de l'éclairage public et la réduction de son coût. Celui-ci sera réalisé en 2025.

■ TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL

Les travaux concernant la Commune ont débuté cet automne, en même temps que ceux de la Communauté de Communes et ceux de la maison de santé. Nous prévoyons la réception pour la fin de l'année 2025.

■ DIVERS

Comme il a été écrit dans la presse, les gravats entreposés sur notre parcelle avenue Duclaux Monteil, étaient prévus pour une utilisation sur le parking projeté à cet endroit. Ceux-ci étant inertes, ils ne présentent aucun danger mais peuvent déranger sur le plan esthétique. Aussi ne pouvant pas faire avancer notre projet de parking, nous projetons de les évacuer en 2025.

Thierry CAPIOD, 2^e Adjoint

- Le samedi 2 novembre s'est déroulée la **pose de la première pierre de la future maison de santé pluridisciplinaire** ; un des pôles principaux de l'aménagement de l'ancien hôpital des Vans.

Sous un beau soleil d'hiver, cette cérémonie soutenue par le Député et Conseiller Régional, *Fabrice BRUN*, accompagné par les Conseillers Départementaux *Françoise RIEU-FROMENTIN* et *Matthieu SALEL*, ainsi que par le Conseil Municipal des Vans et son Maire, *Jean-Marc MICHEL*, a connu un franc succès.

Rappelons que ce projet est porté par plus de trente professionnels de santé dont les docteurs *Sylvain ROBERT* et *Diana PELLET*, avec le soutien inconditionnel de l'Agence Régionale de Santé.

Ce projet qui va proposer une offre de soins beaucoup plus diversifiée verra son terme en fin d'année 2025/début d'année 2026.

En tant que Maire de la Commune, je tiens à souligner la chance et le bonheur de disposer de ces services sur le territoire avec une pensée aux communes qui doivent faire face à une absence de professionnels de santé dans leur périmètre.

le Maire, Jean-Marc MICHEL



CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le dimanche 24 novembre, s'est tenu le traditionnel repas des « anciens » offert par le CCAS de la Commune des Vans.

Le centre d'accueil était comble pour cette journée de partage et de convivialité, et les invités ont grandement apprécié le repas de fête accompagné d'un spectacle musical de variétés. Le Duo Pacific a enflammé la scène avec ses danseuses et ses reprises de tubes des années 50 à nos jours. Comme à l'accoutumée, à la fin du repas, les doyens de l'assemblée ont reçu un bouquet de la part des élus présents. Cette année, Raymonde MONSARRAT, fraîchement centenaire, et Raymond CLAVEL (92 ans) étaient les « heureux destinataires ».

Le CCAS offre un Colis de l'Amitié aux vanséens et vanséennes de plus de 75 ans, n'ayant pas pu se déplacer pour le repas du 24 novembre dernier. L'inscription (en mairie) court jusqu'au 31 décembre.



Cathy ESCHALIER, 1^{er} Adjointe



CCAS Naves

Comme chaque année, les « séniors » du village ont répondu présents pour cette invitation du CCAS. Un rendez-vous, toujours dans la bonne humeur et avec une joyeuse ambiance, grâce notamment à la venue de Didier et Stéphane du Duo Regard qui nous ont bien divertis aux sons de reprises connues de tous ! À cette occasion, nous avons fêté les 98 ans de Maurice Vasse, doyen de Naves. Une très bonne année 2025 pour vous tous !

Hubert THIBON, Maire Délégué de Naves



CCAS Chassagnes

Cette année, c'est au restaurant l'Olivier de Païolive que les chassagnards de plus de 65 ans ont été conviés. Samedi 23 novembre, une cinquantaine d'habitants ont participé à ce déjeuner offert par le CCAS de Chassagnes. Ce moment de retrouvailles a été grandement apprécié. Je profite de cette lettre municipale pour vous souhaiter une bonne et joyeuse nouvelle année.

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes



CCAS Brahic

Les personnes âgées de Brahic se sont retrouvées dimanche 1er décembre pour passer un moment ensemble autour d'un bon repas. Il était animé par le duo de musiciens « Julie et Naguib ». J'en profite pour vous souhaiter à tous une année 2025 en bonne santé.

Marie-Jeanne LAPIERRE, Maire Déléguée de Brahic



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

La maison médicale actuelle, financée à 100% par de l'argent public, propose aux professionnels de santé du territoire qui le souhaitent un local professionnel pour un loyer modéré (ex : 350€ par mois pour un médecin). Malgré la proposition de la communauté de communes d'un éventuel agrandissement du bâtiment actuel, certains soignants ont fait le choix d'engager la construction d'une nouvelle maison médicale privée. C'est leur choix et nous le respectons. Cependant, nous n'avons pas soutenu la participation financière de la commune des Vans pour les aménagements extérieurs de cette nouvelle construction. Dans ces conditions, nous n'avons pas souhaité participer à la pose de la 1^{ère} pierre le 2 novembre.

Après l'investissement très important que la commune a réalisé pour la construction des tennis couverts, nous n'avons pas apporté notre soutien à la réfection des 2 tennis extérieurs lors du dernier conseil municipal (devis de 150 000 €)

Dans une période financièrement difficile pour les communes, nous pensons que l'argent public pourrait être mieux utilisé.

Meilleurs vœux à tous.

Le groupe d'opposition

Paulette CARÉMIAUX, Arnaud FROMENT, Jean-Paul MANIFACIER

PERSONNEL

Plus belle la vie !

Le mercredi 30 octobre dernier, dans le patio du musée des Vans, une rencontre conviviale a été organisée pour le départ à la retraite de *Madame Marie-Hélène BISCARAT*, Directrice Générale des Services de la Mairie des Vans depuis 2015. Les élus en présence et le personnel lui ont rendu un hommage chaleureux pour l'excellence des services rendus et son sens aigu du service public.

On a pu noter également la présence des élus avec qui elle a collaborée durant toute sa carrière, du Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aubenas ainsi que de la Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Aubenas.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a passé le flambeau à Monsieur *Rémy POUMADÉ* en poste depuis le 1^{er} août 2024, en ses lieux et places.



Un chapitre se ferme, pour réécrire une autre belle histoire.

Nous lui souhaitons une belle retraite !

Josy LAURENT, 3^e adjointe



INFOS UTILES



MAIRIE LES VANS

LUNDI	8H30-12H30	13H30-17H30
MARDI	8H00-12H00	13H30-17H00
MERCREDI	8H30-12H30	13H30-17H30
JEUDI	8H00-12H00	13H30-17H30
VENDREDI	8H30-12H30	13H30-17H00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

 &  : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h

Permanence supplémentaire

(sans secrétariat)

le mardi de 15h à 17h

04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30

04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h

04 75 94 98 05

LE SAVIEZ-VOUS ?



RÉGLEMENTATION POUR TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Si vous envisagez de réaliser ou faire réaliser des travaux sur votre construction (réfection de toiture, de façades, changement de menuiseries, etc....), qui modifient

l'aspect extérieur de celle-ci, **une autorisation d'urbanisme est obligatoire.**

Vous devez donc vous rapprocher du Service Urbanisme de la Mairie des Vans qui reçoit le public les mardis et jeudis de 8H30 à 12H ou par mail urba@les-vans.fr (infos sur www.les-vans.fr dans la rubrique DEMARCHES).

Après l'obtention de cette autorisation, vous avez 3 ans pour effectuer ces travaux. Il sera alors peut-être nécessaire, que l'Entreprise ou vous-même fassiez la demande auprès de la Mairie et/ou du Service de la Police Municipale, d'occuper le domaine public (à l'aide du formulaire dans la rubrique DEMARCHES/Police Municipale de notre site internet) avec une anticipation de cette demande de quinze jours, sachant que durant la période du 15 mars au 15 septembre l'arrêté 2017-029 du 21 février 2017, règlemente les travaux et livraisons en période estivale.

ARRÊTÉ MUNICIPAL 2024_440

du 23 octobre 2024

Interdiction du contre sens cyclable

en voie à sens unique

zone 30 ou de rencontre à Les VANS



- Place Léopold Ollier
- Rue du Temple
- Rue des Bourgades
- Rue de la Fabrique



INTERDICTION CONTRE SENS CYCLABLE

POUR RAPPEL OU INFORMATION : Face aux risques d'accidents, un arrêté municipal a été pris en date du 23 octobre dernier pour mettre fin au contre sens cyclable en voie à sens unique : Place Léopold Ollier, Rue du Temple, Rue des Bourgades et Rue de la Fabrique. Cet arrêté est consultable en mairie ou sur le site internet.

Directeur de la publication : Jean-Marc Michel; délégué à la lettre municipale : Nicolas Broche. Crédits photos et illustrations : Mairie des Vans, Philippe Garcia, M'ton Marché. Maquette et impression : Atelier Pluriel, 07140 Les Vans - Imprimé sur papier 100% recyclé respectant les normes de développement durable PEFC. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon ». (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et art. 41 et Code Pénal art. 425) - CODE ISSN 1629-0933

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

FAÇON HAÏKU, poème d'origine japonaise, très bref, qui célèbre les émotions et les sensations

L'hiver s'installe

Quand dehors tout s'endort

La magie opère.

Nicolas BROCHE, Conseiller Municipal